



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com
Website: www.un.int/mali



**FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU
DE L'ECOSOC SUR LE DEVELOPEMENT
DURABLE.**

**INTERVENTION DE MONSIEUR DIANGUINA DIT
YAYA DOUCOURE, CHARGE D'AFFAIRES A.I.**

Vérifier à l'audition

New York, le 20 JUILLET 2016

111 EAST 69TH STREET,
NEW YORK, N.Y.
10021

Monsieur Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre initiative d'organiser le présent Forum politique de haut niveau.

Première du genre depuis l'adoption de l'Agenda 2030 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en septembre 2015, cette rencontre nous permettra, assurément, de nous inspirer des leçons apprises de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en procédant à une analyse approfondie des causes profondes des échecs enregistrés et ce, dans l'optique de trouver les voies et moyens appropriés pour assurer l'atteinte des 17 Objectifs du Développement durable afin que personne ne soit laissée pour compte.

En effet, les objectifs de développement durable qui s'appuient sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous recommandent d'aller plus loin si nous voulons mettre fin à toutes les formes de pauvreté et changer considérablement la vie des populations de manière inclusive.

Pour y parvenir, la délégation du Mali est convaincue de la nécessité d'adopter des stratégies qui renforcent la croissance économique et qui répondent aux besoins sociaux des populations. Il s'agit entre autres de la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement, l'éducation, la santé, la protection sociale, la création d'emplois pour les jeunes, l'autonomisation des femmes ainsi que l'implication de ces deux couches sociales dans la gestion des questions essentielles concernant le développement socio-économique de nos pays.

C'est dans ce cadre que l'Assemblée nationale du Mali, représentée, ici dans cette salle, a adopté, en décembre 2015, la Loi sur les quotas garantissant 30% de postes nominatifs et électifs aux femmes.

A l'adoption de cette Loi, qui contribuera, sans nul doute, à améliorer la participation des femmes dans les institutions nationales, s'ajoutent d'autres actions, non moins importantes, menées par le Gouvernement.

Pour des contraintes de temps, je n'en citerai que quatre à savoir :

1. l'adoption du Plan National d'action pour l'application de la résolution 1325 (2000) ;
2. l'adoption de la Politique nationale Genre dont la mise en œuvre a permis aux femmes maliennes d'être représentées à tous les échelons de l'administration publique, y compris au sein des Forces armées et de sécurité ;
3. la lutte sans merci contre la violence faite à l'égard des femmes, y compris la pratique de la mutilation génitale féminine et le mariage précoce des filles ;
4. l'autonomisation des femmes rurales.

Monsieur Président,

Pour assurer l'autonomisation des femmes rurales, le Gouvernement du Mali, à travers le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a initié des programmes ciblés, permettant le renforcement des capacités managériales des femmes et leur accès dans les conditions d'égalité, aux ressources économiques, notamment à la terre, aux moyens de production et au crédit pour les activités génératrices de revenus.

En plus de ces programmes, un Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE) a été mis en place.

Monsieur le Président,

Dans le souci de lutter contre la pauvreté, le Gouvernement a élaboré le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) qui porte sur la période 2016-2018. Ce cadre, constituera à moyen-terme, l'unique référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel.

En termes de perspective, il sera organisé, à brève échéance, un atelier sur les ODD avec pour objectif le renforcement de la capacité de leadership du Gouvernement dans la priorisation, la domestication, l'intégration et l'accélération de l'atteinte des ODD au Mali en lui fournissant les concepts et les outils nécessaires dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Tirant les leçons de la mise en œuvre des OMD nous estimons que le seul gage de succès dans la mise en œuvre des ODD réside dans la coordination efficace aux trois paliers ci-après :

1. au sein des partenaires techniques et financiers (PTF) ;
2. à l'échelle nationale ;
3. entre les PTF et le niveau national.

Sur le dernier palier, il me plait de le rappeler, pour m'en réjouir, l'initiative de la création du Comité de pilotage du plan cadre des Nations Unies pour le Développement au Mali.

Monsieur le Président,

Au plan régional africain, la délégation du Mali partage entièrement l'idée selon laquelle l'atteinte des Objectifs du développement durable, passe nécessairement par une démarche suivie et une approche intégrée, tenant compte des priorités nationales en corrélation avec les initiatives continentales, notamment celles liées à l'Agenda 2063 adopté par les Chefs d'Etat Africains.

Je saisis cette occasion pour réitérer la profonde gratitude de ma délégation aux entités sous régionales et régionales africaines pour la marque de solidarité témoignée au Peuple et au Gouvernement du Mali, tout le long de la grave crise multidimensionnelle de laquelle le pays est en train de se remettre, grâce à l'accompagnement de la Communauté internationale y compris l'Organisation des Nations Unies qui, à travers le Conseil de sécurité, vient d'adopter la résolution 2295 (2016) le 29 juin dernier.

De la mise en œuvre diligente de cette résolution historique, dépendra l'application efficiente de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, toute chose qui confortera les nombreuses actions que mène le Gouvernement dans le cadre de l'atteinte des ODD et de la gestion des causes profondes de la crise malienne.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je voudrais lancer un appel pressant à tous les organismes compétents des Nations Unies, ainsi que les partenaires régionaux, bilatéraux et multilatéraux afin qu'ils fournissent l'appui nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord, y compris les dispositions relatives au développement socioéconomique et culturel.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Liste de la délégation du Mali ayant pris part au forum politique de haut niveau sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC), New York, du 11 au 22 juillet 2016

- 1- Monsieur Dianguina dit Yaya DOUCOURE, Chargé d'Affaires a.i de la Mission Permanente auprès des Nations Unies ;
- 2- Honorable Amadou THIAM, deuxième Vice-président de l'Assemblée Nationale du Mali ;
- 3- Honorable Lamine THERA, Député
- 4- Honorable Amadou CISSE, Député ;
- 5- Honorable Maimouna Dramé, Député ;
- 6- Honorable Abdou Agouzer Maiga, Député ;
- 7- Monsieur Bagnamé SIMPARA, Quatrième Conseiller à la Mission Permanente du Mali auprès des Nations-Unies ;
- 8- Monsieur Aboubacar SISSOKO, Chef du Département/ Direction de la Coopération Multilatérale.